



Développer l'offre de logement

Tournée vers les habitants, respectueuse des acteurs de l'habitat du territoire et co-construite sur la base d'un travail partenarial, la politique locale de l'habitat mise en œuvre par Brest métropole compte parmi les plus anciennes politiques sectorielles de la collectivité. Avec une conviction bien ancrée : la métropole doit privilégier ce dont elle dispose en priorité plutôt que de recourir à l'étalement urbain.

Parce que bien vivre sa ville, c'est déjà bien y habiter et parce que la force d'attraction d'un territoire ne se résume pas à son rayonnement économique ou culturel mais tient également à son offre en matière d'habitat, Brest métropole a établi une politique locale de l'habitat volontariste et active, à même de dessiner les contours de la métropole de demain en la réinventant tous les jours.

Rénovation et revitalisation de ses anciens quartiers, souci apporté à la production de logements pour tous, quels que soient les ressources et le statut de chacun, développement volontariste de nouveaux codes urbains ou architecturaux, gages d'une bonne qualité de vie et économes en matière d'espaces urbanisés, la politique locale de l'habitat déclinée par la métropole brestoise offre un habitat diversifié, qualitatif et correspondant aux attentes de chacun. Elle est par ailleurs basée sur un profond respect de tous les acteurs de l'habitat présents sur le territoire, qui participent à la co-construction du mieux vivre sur la métropole.

Bailleurs sociaux, promoteurs privés, organismes d'accompagnement des primo-accédants, entreprises du secteur : toutes et tous contribuent à la mise en œuvre d'une politique de l'habitat inventive et équilibrée. Certains de ces dispositifs font référence au national, à l'image de Tnergie, guichet unique d'aide aux particuliers et aux professionnels pour la rénovation thermique de l'habitat, qui a été primée à plusieurs reprises. Ce dispositif vient d'être étendu aux copropriétés.

Dans cette rubrique

Le Programme Local de l'Habitat - PLH

Le 5ème Programme Local de l'Habitat de Brest métropole est intégré au PLU Facteur 4, et décliné en 18 actions au sein de l'Orientation d'Aménagement...

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 **EFFACER**

 **ENVOYER**

Dernière mise à jour le : **14 janvier 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30